

Instructions de mise en œuvre



Pour l'intérieur et l'extérieur

1. Check-list des fournitures :

- **ThermoDyn** – mortier pour chauffage par le sol
- **ThermoDyn** - mortier de ragréage
- **ThermoDyn** - colle à carrelage
- **ThermoDyn** - pâte à joints
- **ThermoDyn** - mortier d'étanchéification - étanche à l'eau

2. Les outils nécessaires :

- Taloche de lissage, malaxeur, règles, niveau, mètre, racloir, nettoyeur **ThermoDyn** (Tool Clean)

3. Avec la qualité ThermoDyn :

- **ThermoDyn** permet d'obtenir facilement une isolation et une égalisation pour les supports de haute qualité. La facilité de pose et de mise en œuvre de ce mortier de ragréage optimisé permettent de réaliser des travaux longs et fastidieux en toute simplicité. Ce matériau garantit une liaison continue de la surface et sans cavités sous des matériaux divers par simple infiltration du mortier de ragréage. Il n'y a aucune limite d'utilisation en intérieur comme en extérieur. Utilisation optimale pour l'assainissement des bâtiments (bois, béton, acier etc.), terrasse, jardin d'hiver, pièces humides ou partout où un revêtement rapide et bon marché est nécessaire.

4. Important : le support

- **ThermoDyn** adhère sur tous les supports solides, robustes, secs et indéformables. Aucune préparation ni aucun nettoyage particuliers du support ne sont nécessaires. Il peut être nécessaire de le débarrasser de grossières salissures, il ne doit pas être humide et doit constituer une sous-couche fiable. Le support doit pouvoir supporter les charges de surface et les transmettre.

5. Consommation :

Hauteur (m)	Consommation approx. (kg/m ²)	Surface approx. couverte par sac (m ²)
20	11	1,8
30	17	1,4
40	22	0,9

Valeur moyenne déterminée par tests

6. Proportions de mise en œuvre :

- Mélanger le granulat **ThermoDyn** avec le liant (sac joint) régulièrement pendant deux minutes environ jusqu'à obtention d'une substance homogène. Mélanger le produit dans un malaxeur forcé (malaxeur spécial) environ 120 sec. Ne préparer que la quantité de matériau pouvant être mis en œuvre dans les 30 minutes. Vider entièrement le sac de liant fourni en veillant particulièrement à ne pas en laisser. À n'utiliser en aucun cas en plein soleil ou sous la pluie. Les travaux ultérieurs peuvent être entrepris après durcissement d'environ 24 à 48 heures (par température ambiante de 20 °C) et une épaisseur de chape de 30 à 40 mm (le sol doit être praticable). Le temps de durcissement s'allonge en fonction de l'épaisseur d'application et de la température du sol.
- Si la chape doit être recouverte de carrelage ou de matériaux équivalents, des sous-couches de préparation sont nécessaires (mortier de ragréage, voir ci-dessus). Il est possible de diminuer la quantité nécessaire de mortier et d'augmenter le module d'élasticité en employant une armature à fines mailles (treillis plastique / treillis fibre)

7. Facilité de mise en œuvre :

- Grâce à **ThermoDyn**, les irrégularités du support ne doivent pas être traitées. Verser le mortier bien malaxé (sans grumeaux) sur le support et étaler en appuyant avec la taloche. Niveler ensuite avec le racloir et lisser en appuyant à l'aide de la taloche de lissage.
- Pour éviter l'adhésion de résidus nous conseillons notre antiadhésif spécial "ToolClean".
- Poser la tuyauterie sans isolation (enrobage de mousse).
- Il peut se produire une légère solution granuleuse après durcissement. Celle-ci peut être fixée à l'aide d'une éponge-grattoir. Recommandé en cas de lissage ou pour réduire la consommation de mortier.

8. La couche de finition :

- La surface doit toujours être recouverte d'une couche anti-usure pour éviter le décollement du grain.
- En cas de revêtement de sol souple (p.ex. PVC, moquette) ainsi que de carrelage, une augmentation de la pression de surface par l'application d'un ragréage souple est nécessaire (3 mm minimum).

9. Indications générales

- Température de mise en œuvre +5 °C à +30 °C.
- Assurer une aération suffisante.
- Stocker les emballages fermés et au sec (température de stockage 5 °C minimum).
- Température de stockage : Maximum 20 °C pendant six mois à partir de la date du bon de livraison.
- Protéger la chape non encore durcie du soleil et de la pluie. Porter des gants.
- Pour un revêtement plastique, une couche d'étanchéité anti-humidité est recommandée.
- Les indications ci-dessus sont à titre indicatif. Des conditions de travail hors de notre influence et le grand nombre de matériaux différents excluent toute réclamation concernant ces indications. En cas de doute, nous vous conseillons d'effectuer vos propres tests. Nos conditions générales de vente sont applicables et consultables sur Internet.
- Indications concernant l'élimination des déchets : les résidus de produits doivent être éliminés conformément à la législation en vigueur. À utiliser dans les six mois après la date du bon de livraison ou la date inscrite sur l'emballage.

Assistance téléphonique :

0049 (0) 7 00 / 61 55 44 33